



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 06/05/2024

Reçu en préfecture le 06/05/2024

Publié le

ID : 065-216502260-20240429-2024028-DE



Séance du 29 avril 2024 à 19h

2024/028

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Bernard JOUCLA, Juliette SALANNE, Michel DUHAMEL, Sébastien ABADIE, Alexandre ARRIZABALAGA, Jean-Christophe MADELAINE, Serge ALMENDRO, Bruno CAZERES, Jean-Baptiste MARTINEZ, Bernard LHOSSEIN

Absents : Hélène FRANCES (pour Juliette SALANNE), Dominique GAYE (pour Bernard JOUCLA), Caroline ECORCHON (pour Régine TOSON), Stéphanie MARQUEZ (pour Gisèle VINCENT), Laetitia CAZABAN (pour Jean-Christophe MADELAINE), Noémie DEUTSCH, Ingrid BOUTARFA, Sandrine TREBUCQ

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

Nombre de conseillers en exercice : 22

Date de la convocation : 24 avril 2024

DEMANDE SUBVENTION
AGENCE NATIONALE DU SPORT – VESTIAIRES DU RUGBY

M. le Maire expose à l'assemblée délibérante que l'Agence Nationale du Sport, en partenariat avec la Fédération Française de Rugby, a lancé un appel à projets dédié au financement de travaux de création, rénovation ou modernisation d'équipements existants dédié à la pratique du rugby à XV.

Ce dispositif permet notamment de financer la construction ou la rénovation de vestiaires, de locaux de stockage ou de lieux de vie associatifs et la pose d'éclairage ou remplacement d'éclairage existant par un système LED.

La commune prévoit de rénover courant de l'été l'installation ECS des vestiaires du rugby et envisage de remplacer l'éclairage existant par un système LED.

La commune pourrait obtenir jusqu'à 50% du montant subventionnable avec un plafond limité à 100 000 €.

Le bureau d'étude SETES mandaté pour accompagner la commune dans la rénovation des vestiaires a estimé les travaux à 64 920 € HT (+ assistance à maîtrise d'ouvrage : 9 738 € HT)

Pour le remplacement de l'éclairage par du LED, le montant des travaux s'élève à 28 555 € HT (projecteurs) + 15 680 € HT (4 mâts).

Soit un montant prévisionnel total de : 118 893 € HT

Plan de financement

AGENCE NATIONALE DU SPORT	60 000 € HT
Commune d'Ibos - Autofinancement	58 893 € HT
	118 893 € HT
	142 671,60 € TTC

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à solliciter une subvention de 60 000 € HT au titre de de l'appel à projets lancé par l'Agence Nationale du Sport en partenariat avec la Fédération Française de Rugby, pour les travaux à réaliser sur les équipements du stade de rugby.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Le Maire,

Denis FEGNE

